

Intervention de l'Etat et formation du capital social au niveau du voisinage

LIU Chunrong

Shehuixue yanjiu, (« *Sociological Studies*»), 2006, deuxième numéro

Le capital social est un élément fondamental dans l'augmentation de l'efficacité de la gouvernance urbaine. Mais dans la société urbaine chinoise, comment le capital social évolue-t-il ? Le présent article prend comme exemple la politique de restructuration des communautés à Shanghai depuis les années 90 et expose le lien qui unit le cadre de gouvernance urbaine des services de base à la production du capital social.

Les résultats de notre étude sont les suivants : dans une société dépourvue d'une forte tradition d'association, l'intervention « descendante » de l'Etat peut exercer sur le capital social des voisinages un rôle de structurant politique. Dans la société de base de Shanghai, sont nés, entre l'Etat et le voisinage, deux liens représentatifs : le premier est un « lien privilégiant l'aspect administratif » caractérisé par une gestion verticale, le second est un « lien privilégiant l'aspect social » apparu au cours de la mise en place de réseaux à quatre niveaux. Le premier lien consiste essentiellement à instaurer un réseau d'administration locale en réunissant les pouvoirs décisionnaire et exécutif en un seul organe. Le second, en revanche, vise à hâter la naissance, dans le cadre de la séparation des pouvoirs décisionnaire et exécutif, d'organismes de négociation interne à la société, pouvant gérer des affaires communautaires de façon autonome. Ce changement dans le mode d'intervention de l'Etat a modifié le modèle de répartition des ressources organisationnelles au sein de la société et a fortement contribué à renforcer les relations de coopération et de confiance dans les voisinages. La première politique avait créé un comportement participatif de type vertical et affaibli objectivement les relations de confiance mutuelle horizontales entre les habitants. En revanche, les organismes de consultation incorporés par les interventions ultérieures ont formé un mécanisme incitant les citoyens à se mobiliser horizontalement et à établir des liens de réciprocité. Ces différences impliquent que les « infrastructures » institutionnelles du système social apportées par la construction de communautés contiennent davantage de ressources sociales. C'est pourquoi les liens de coopération et de confiance établis entre citoyens seraient relativement évidents alors que les aménagements institutionnels « rigides » ne sont pas bénéfiques à la production de normes de confiance mutuelle sociale et de réciprocité interne.

Shehuixue yanjiu, (« Sociological Studies»), 2006 deuxième numéro, LIU Chunrong



<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed.fr>